

# **Une charte pour une ville en bonne santé**

**Energies 375 - Stéphane Conty**

**La charte du Programme national nutrition santé (PNNS) signée par Roger Meï le 18 avril souligne l'engagement de la commune dans une politique volontariste autour des questions de l'éducation nutritionnelle, du sport pour tous et d'une alimentation de qualité dans la restauration municipale.**

Lancé en janvier 2001, puis prolongé en 2006 et 2011, le PNNS a pour objectif général l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant plus particulièrement sur la nutrition, le terme englobant les questions relatives à l'alimentation et à l'activité physique. C'est en s'appuyant sur les préconisations du PNNS que la commune va continuer d'agir sur les questions de santé comme le souligne Guy Pinet, Adjoint au maire délégué à la Vie scolaire : *« La signature de cette charte est pour nous un engagement officiel à la mise en place d'un programme ambitieux de promotion de la santé à l'échelle de notre commune. C'est aussi un outil majeur de transversalité pour des actions à poursuivre ou à créer grâce aux compétences de tous les services municipaux. »*

La Ville n'a toutefois pas attendu la signature de la charte pour initier des actions. D'abord en direction des enfants avec des animations tels les ateliers de cuisine dans le cadre des accueils de loisirs ou dans les écoles à midi sur le thème de la dépense énergétique et des apports alimentaires. Ensuite avec des temps de formation pour le public adulte, comme les rencontres d'information pour les parents des crèches et de l'espace parent, ainsi que l'information faite au personnel des crèches et aux assistantes maternelles sur les nouvelles normes nutritionnelles. Enfin, envers le public des seniors avec des opérations telles que vieillir avec succès où sont proposées des activités physiques, de détente et des informations sur l'alimentation. Toutes ces

actions sont menées en parallèle d'une attention particulière portée à la qualité de la restauration collective que ce soit pour les crèches, les écoles ou le foyer du 3e âge.

Une qualité ouverte au plus grand nombre comme l'a souligné Yveline Primo, première Adjointe au maire, lors de la signature : *« la Ville a fait le choix du service public en matière de restauration collective. Ce choix est l'occasion de ne pas laisser cette activité uniquement dans les mains du secteur marchand et de favoriser la qualité plutôt que la rentabilité. L'instauration de la tarification sociale a d'ailleurs permis de voir augmenter le nombre de Gardannais qui bénéficient de cette qualité. »*

L'activité physique fait également partie des vecteurs d'une bonne santé selon le Programme national nutrition santé, et sur cet aspect là aussi, la Ville dispose déjà de dispositifs visant à promouvoir le sport pour tous, que ce soit à travers la carte écosport ou par le biais des nombreuses installations sportives en libre accès telles que le stade de Fontvenelle, le skate parc du Pesquier ou le parcours sportif qui va de Fontvenelle au pavillon de chasse de Valabre. Pour autant la commune ne souhaite pas en rester là et mène une réflexion sur des projets transversaux mettant en jeu plusieurs services municipaux autour des ces questions.